

Sciences Humaines et Sociales à finalité professionnelle

Mention Psychologie Spécialité Psychologie clinique, psychopathologie et santé mentale

RNCP13168 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités de psychologue clinicien, auprès d'adultes, d'adolescents et d'enfants : évaluation et bilans psychologiques, accueil, conseil, orientation et prise en charge des personnes en souffrance psychologique, formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaissances acquises :
- Psychologie clinique et psychopathologie de l'adulte
- Psychologie clinique et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- Fondamentaux de l'examen psychologique
- Fondements théoriques sous-tendant les divers modes de prise en charge et les principes de base des psychothérapies
- Fondamentaux de la recherche en psychologie clinique et psychopathologie
- Compétences acquises : à l'issue de son cursus, l'étudiant doit être capable de :
- Maîtriser les connaissances fondamentales en psychopathologie de l'enfant et de l'adulte
- Avoir acquis des compétences solides à la pratique de l'entretien clinique
- Maîtriser les outils de l'évaluation clinique et réaliser des bilans psychologiques
- Accueillir, orienter et prendre en charge (accompagnement, suivi, soutien thérapeutique ...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme peut exercer dans les multiples champs où il est fait appel au psychologue clinicien : secteur psychiatrique, secteurs médicaux, sociaux ou éducatifs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychologue clinicien, auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

Psychologue praticien.

Psychologue de la santé.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de psychologue est soumise à l'application de la loi 85-772 du 25 juillet 1985 et du décret 90-259 du 22 mars 1990 qui prévoient la possession de certifications spécifiques dont un Master professionnel de Psychologie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

50% de professionnels et 50% d'enseignants-chercheurs

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paul Valéry

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13168/>